

Approbation du compte administratif 2020 - Budget général SMIBA

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace est tenu, en fin d'exercice, à l'approbation de son compte administratif.

Le compte administratif permet d'apprécier les réalisations de l'exercice 2020 par rapport au Budget Primitif 2020.

Ce document compare :

- les prévisions se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget ;
- les réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à chaque article budgétaire.

Vous trouverez, en annexe à ce rapport, le document complet élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par l'instruction budgétaire et comptable M4 dont voici une synthèse cidessous :





BAL - SM|BA - BAL - SM|BA SERV|CE GENERAL - CA - 2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 257 726,04	g 1 640 265,93
	Section d'investissement	в 1 256 351,37	н 716 258,20
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	195 916,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 902 688,26 (si excédent)
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 2 514 077,41	= G+H+ +J 3 455 128,60
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 257 726,04	= G+I+K 1 836 182,14
	Section d'investissement	= B+D+F 1 256 351,37	= H+J+L 1 618 946,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 514 077,41	= G+H+I+J+K+L 3 455 128,60

Le compte administratif 2020 du budget général SMIBA est en stricte concordance avec le compte de gestion 2020 transmis par le comptable public.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Syndical d'approuver le compte administratif 2020 du budget général SMIBA.

Le Président,

Florian BOUQUET

